

BOURSE PLANIA 2011

Le Groupe Plania offre une bourse annuelle de 3000\$, décernée à un étudiant du programme de maîtrise en Aménagement du territoire et développement régional (ATDR) de l'Université Laval qui a complété avec succès la première année de scolarité (minimum de 12 crédits accumulés au rapport de cheminement en excluant la scolarité préparatoire, le cas échéant).

Chef de file dans la pratique urbanistique au Québec, le Groupe Plania vise à souligner par l'octroi de cette bourse, l'excellence dans la poursuite des études en aménagement et en urbanisme. La bourse est offerte aux étudiants en urbanisme et en aménagement (environnement, gestion, développement régional, aide à la décision, urbanisme physico-spatial) interpellés par les enjeux environnementaux dans leur sens large. Dans cette foulée, les travaux et la réflexion des candidats doivent servir l'inscription d'une pratique urbanistique dans une perspective de développement durable.

La contribution potentielle de ces futurs professionnels peut prendre la forme d'outils d'analyse ou d'intervention pour une meilleure saisie des enjeux environnementaux qui débouche sur des applications pratiques ayant trait soit à la démarche et à la gestion urbanistique, à la formulation de problématique et à l'élaboration de projet d'intervention, aux processus de prise de décision, et bien sûr à des éléments de connaissance spécifiques.

Critères d'attribution :

- qualité du dossier académique ;
- qualité du dossier de candidature dans lequel l'étudiant fait valoir son intérêt et son potentiel pour une carrière fructueuse en aménagement ou en urbanisme ;
- une entrevue de sélection peut être utilisée pour départager les finalistes.

Les éléments du dossier de candidature :

- Un travail réalisé dans le cadre d'un cours en ATDR accompagné d'un bref de texte présentation (300 mots - 1 page) dans lequel l'étudiant fait valoir certains aspects, de son choix, qui témoignent de sa capacité, de son potentiel pour mener, au terme de sa formation, une pratique professionnelle riche et féconde, placée sous le signe du développement durable. Par exemple, le travail peut être choisi pour la rigueur du raisonnement et de l'argumentation, la qualité de rédaction, la capacité à synthétiser et à communiquer clairement (vulgariser) des analyses critiques ou techniques ou encore pour la formulation d'une idée originale débouchant sur une application pratique.
- Une lettre de motivation de 750 mots (3 pages) dans laquelle l'étudiant:
 1. présente son intérêt et ses motivations pour une carrière en aménagement et en urbanisme;
 2. fait valoir à quelle problématique particulière il s'intéresse et en quoi la spécialité qu'il souhaite développer (développement, aide à la décision, environnement, gestion, urbanisme) constituera une contribution intéressante et importante, en termes de connaissance et de pratique, pour l'aménagement et l'urbanisme; quelle est la pertinence et la portée sociale, économique, environnementale et culturelle (dans leur sens large) de cette perspective; à quelle problématique existante ou en émergence répond-t-elle? De quelle façon, en quoi cela permettra-t-il d'améliorer la pratique professionnelle?

Informations sur le dépôt des candidatures :

Vous devez déposer votre dossier complet au plus tard le mercredi 15 juin 2011 à Willem Fortin. Les dossiers peuvent être remis en format papier au bureau de Willem Fortin, local FAS-1614 ou en format électronique à l'adresse willem.fortin@esad.ulaval.ca

Le résultat du concours sera connu à la rentrée et la bourse sera remise au lauréat ou à la lauréate au début de la session d'automne 2011.